



Parc naturel régional du Verdon Un espace en mutation entre ruralité et périurbanisation

Le Parc naturel régional du Verdon connaît une attractivité démographique continue et très importante depuis 1999. Cet espace rural de 33 200 habitants en 2011 est proche de pôles urbains de taille importante dans sa partie occidentale. Ainsi, de jeunes actifs avec enfants issus des territoires alentour choisissent de s'y installer, sans doute à la recherche d'un habitat individuel plus adapté et accessible. Ils continuent cependant à travailler en dehors du Parc. Ce phénomène de périurbanisation contribue à augmenter sensiblement les déplacements domicile-travail. Pour autant, ces arrivées de population ne suffisent pas à compenser le vieillissement important de la population, d'autant que les étudiants partent pour poursuivre leurs études. Avec une économie essentiellement axée sur la valorisation des ressources naturelles et les besoins de la population présente, le Parc révèle des fragilités sociales. Par ailleurs, les difficultés d'accès aux équipements et services sont accentuées à l'est du lac de Sainte Croix. Vieillesse, habitat, consommation d'espace, équipements et services, diversification de son économie sont autant d'enjeux pour le territoire du Verdon, s'il veut réussir à concilier ses deux modèles de développement : l'un axé sur le tourisme et la valorisation des patrimoines naturel et culturel ; l'autre comme territoire résidentiel, à proximité des pôles d'emploi alentour.

Stéphanie Durieux, Jacques Pougnaud, Insee



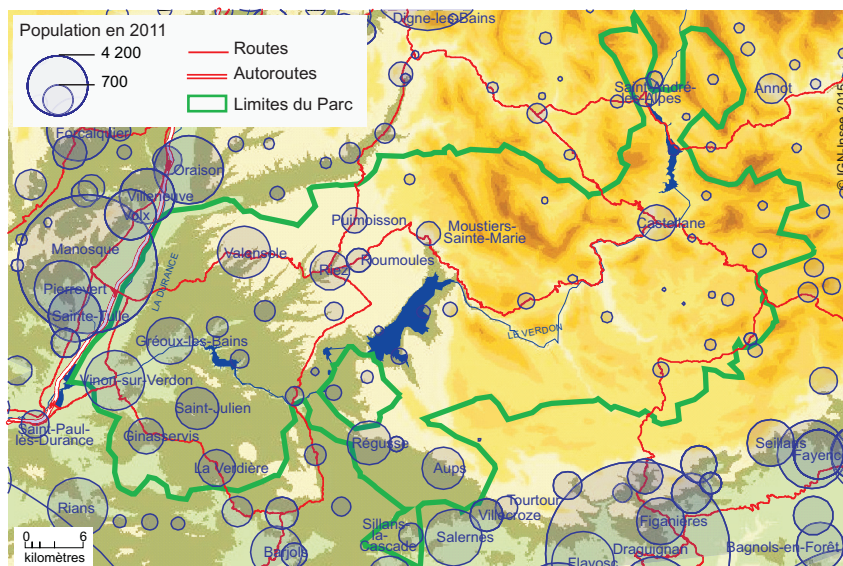
Un parc naturel rural encadré de pôles urbains

Créé en 1997, le Parc naturel régional du Verdon est un espace aux trois quarts naturel (forêts et milieux semi-naturels) s'étendant sur 188 000 hectares autour de la rivière du Verdon (figure 1). Les deux tiers de sa surface constituent une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), atout majeur du Parc. Situé à l'intersection du Var et des Alpes-de-Haute-Provence et accolé aux départements des Bouches-du Rhône, du Vaucluse et des Alpes-Maritimes, ce territoire rassemble 46 communes. Vinon-sur-Verdon, commune la plus peuplée du Parc, compte seulement 4 200 habitants en 2011. Ce territoire rural est encadré par les pôles urbains de Manosque, Aix-en-Provence, Brignoles, Draguignan et Digne-les-bains.



1 La population du Parc naturel régional du Verdon est concentrée à l'ouest

Population du Parc naturel régional du Verdon en 2011



Source : Insee, Recensement de population 2011

Forte attractivité démographique

Entre 1999 et 2011, le Parc naturel régional du Verdon affiche une remarquable vitalité démographique, nettement supérieure à celle d'autres territoires comparables choisis pour définir un référentiel (*encadré*). En 12 ans, sa population est passée de 24 500 à 33 200 habitants. Ces dernières années, malgré une légère inflexion, cette vitalité s'est maintenue. La population du Parc augmente en effet de 2,3 % par an entre 2006 et 2011 (soit 700 personnes supplémentaires par an). Celle du référentiel ne progresse que de 0,8 % par an et celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 0,4 % par an (*figure 2*). Les décès étant plus nombreux que les naissances, le solde naturel y est négatif. Le dynamisme démographique du Parc repose donc intégralement sur les migrations résidentielles.

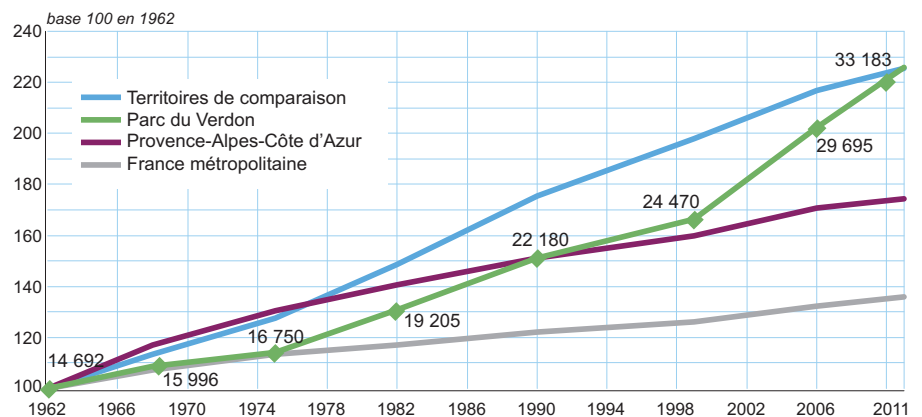
Les nouveaux arrivants sur le territoire proviennent essentiellement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus particulièrement des Bouches-du-Rhône. Entre 2003 et 2008, le Parc a gagné chaque année 280 habitants dans ses échanges avec la communauté d'agglomération du Pays d'Aix et surtout la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole. Avec la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon, les migrations résidentielles sont plus équilibrées, même si les départs depuis les communes de l'ouest du Parc vers Manosque sont importants. Cette forte attractivité se maintient surtout dans la partie ouest du Parc. À l'est (Castellane et ses environs), la population a seulement augmenté de 0,3 % par an entre 2006 et 2011 (contre 2,6 % à l'ouest).

Départ d'étudiants mais arrivées de jeunes actifs avec enfants

Entre 16 et 29 ans, les départs d'étudiants sont supérieurs aux arrivées. Près de la moitié d'entre eux quittent le territoire pour poursuivre leurs études. En effet, il ne dispose pas de structure d'enseignement secondaire ou post-bac. À l'inverse, aux autres âges, les arrivées de nouveaux habitants sont plus nombreuses que les départs de résidents. Les migrations résidentielles contribuent ainsi à augmenter sensiblement le nombre de ménages avec enfants (+ 30 % entre 2003 et 2008). Ces familles sont généralement composées de jeunes actifs (entre 25 et 39 ans), plus diplômés et plus souvent cadres que les populations déjà présentes sur le territoire. Les nouveaux habitants s'installent principalement à l'extrême ouest du Parc. Plus de la moitié de ces nouveaux actifs travaillent dans les pôles urbains extérieurs au Parc. Un des enjeux du territoire du Verdon est d'accompagner ce

2 La population du Parc naturel régional du Verdon a augmenté près de six fois plus vite qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2006 et 2011

Évolution de la population du Parc du Verdon, des territoires de comparaison, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de France métropolitaine depuis 1962



Lecture : la population du Parc naturel régional du Verdon a été multipliée par 2,25 entre 1962 et 2011.

Source : Insee, Recensements de la population.

phénomène de périurbanisation pour accueillir cette nouvelle population en provenance de zones plus urbaines.

Une population âgée

Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 23 % de la population en 2011 (20 % sur le référentiel). Leur nombre a augmenté de 35 % en 12 ans. Le Parc compte ainsi autant de personnes de 65 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans (*figure 3*). Ce phénomène impacte la structure des ménages : un tiers sont des couples sans enfant et un autre tiers des personnes seules. Ces proportions sont supérieures à

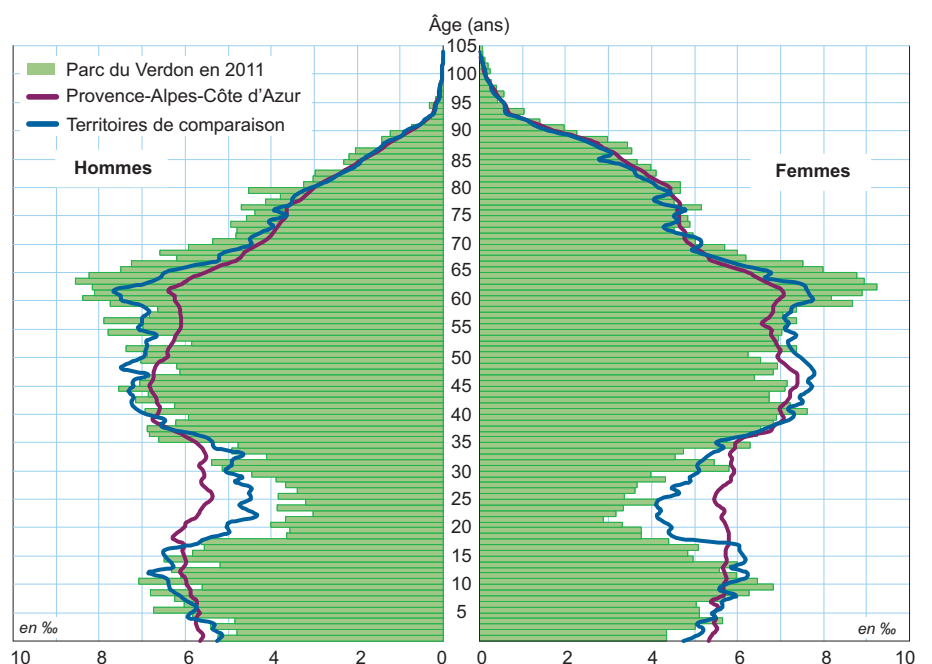
celles du référentiel. Ainsi, avec un âge médian de 46 ans, la population du Parc du Verdon est plus âgée que celle des territoires de comparaison (44 ans) et de Paca (42 ans). L'arrivée de jeunes actifs, accompagnés ou non d'enfants, ne permet pas de freiner le vieillissement de la population. Un autre défi pour le territoire du Verdon est d'accompagner ce vieillissement.

Des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux

La périurbanisation à l'œuvre à l'ouest du Parc naturel régional du Verdon contribue à augmenter fortement les déplacements

3 Une population plus âgée avec une prévalence de soixanténaires

Pyramide des âges de la population du Parc naturel régional du Verdon, des territoires de comparaison et de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011



Lecture : en 2011, dans le Parc naturel régional du Verdon, 5,2 habitants sur mille sont des garçons de moins d'un an, contre 4,3 pour mille pour les filles de moins d'un an.

Source : Insee, Recensement de la population 2011

domicile-travail. Depuis 1999, le nombre d'actifs « entrants » ou « sortants » quotidiennement du territoire pour aller travailler a augmenté de 56 % (contre 25 % sur le référentiel). Le nombre de navettes « sortantes » a même progressé de 80 % (22 % sur le référentiel). En 2011, 6 900 navettes quotidiennes domicile-travail sont effectuées entre le Parc et les territoires alentour, soit 1 200 de plus qu'en 2006. Les trois quarts ont lieu vers l'extérieur (figure 4).

Avec seulement 9 000 emplois en 2011, le Parc offre moins d'emplois par actif occupé résident que les territoires de comparaison (74 % contre 78 %). Ce fort différentiel entre « offre » et « demande » d'emplois est encore plus marqué pour certaines professions comme les cadres et les professions intermédiaires. De ce fait, 41 % des actifs occupés résidant dans le Parc quittent chaque jour ce territoire pour aller travailler à l'extérieur. La moitié d'entre eux se rendent sur les communautés d'agglomération Durance Luberon Verdon et du Pays d'Aix. La présence de l'autoroute A51, le long de la Durance, permet en effet de relier assez rapidement ces pôles d'emploi depuis l'ouest du Parc. Ces actifs travaillent le plus souvent sur Manosque et Saint-Paul-lès-Durance, où se situe le Centre d'Énergie Atomique de Cadarache. Par ailleurs, un sortant sur dix se déplace vers la communauté d'agglomération dracénoise et un sur douze vers la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole. Enfin, 1 700 actifs résidents quittent leur commune de résidence chaque jour pour aller travailler dans une autre commune du Parc. Ce nombre a augmenté de 13 % depuis 2006.

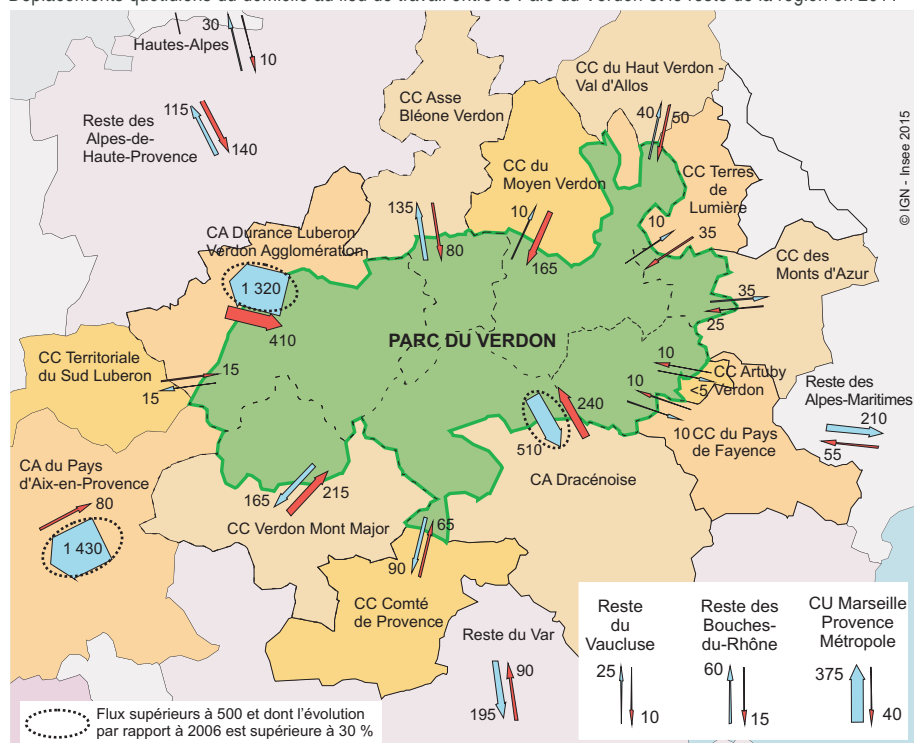
Développer une offre de transports collectifs adaptée ou favoriser le travail à distance (télétravail à domicile ou dans des espaces partagés) peuvent être des pistes à envisager pour le territoire du Verdon.

Toujours plus d'habitat individuel

En 2011, quatre habitants du Parc naturel régional du Verdon sur cinq résident dans une maison individuelle ; une proportion supérieure de six points à celle du référentiel et deux fois plus importante qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce choix de l'habitat individuel est de plus en plus prégnant. Entre 1999 et 2007, le nombre de logements neufs construits sur le territoire a très fortement augmenté, toujours dans l'individuel. Ainsi, un quart des maisons sont récentes (construites après 1990), contre seulement un cinquième dans les territoires de comparaison. Les dernières données disponibles sur la construction neuve dans le Parc confirment cette tendance vers l'individuel, alors que les territoires de comparaison rééquilibrent leur offre vers le collectif. Ainsi, 8 % des constructions

4 La moitié des actifs en emploi sortant du Parc naturel régional du Verdon se rendent dans les communautés d'agglomération Durance Luberon Verdon et du Pays d'Aix

Déplacements quotidiens du domicile au lieu de travail entre le Parc du Verdon et le reste de la région en 2011



Lecture : 1 320 résidents du Parc naturel régional du Verdon se déplacent quotidiennement pour se rendre à leur travail situé dans la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon.

Source : Insee, Recensement de la population 2011

neuves du Parc sont des logements collectifs, contre 34 % dans le référentiel. Par ailleurs, le Parc dispose de plus de logements anciens (construits avant 1946) qu'ailleurs. Il se tourne également vers la restauration de logements (vacants ou non) pour limiter la consommation d'espace et recycler l'habitat dégradé. Ainsi, sur la période 2011-2013, une construction sur quatre est réalisée sur du bâti existant, contre seulement une sur sept sur le référentiel.

Ce développement de l'habitat individuel est à rapprocher de l'arrivée de jeunes actifs avec famille et de l'augmentation des navettes domicile-travail, conséquences de la périurbanisation. Les actifs choisissent vraisemblablement de s'éloigner de leur lieu de travail dans les pôles urbains voisins pour privilégier une résidence plus adaptée et moins onéreuse dans un espace préservé.

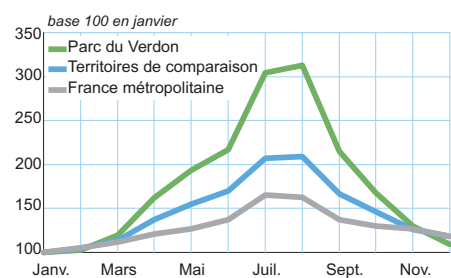
Une économie tournée vers le tourisme

Le tourisme est une activité importante de l'économie du Parc naturel régional du Verdon. Avec près de 1 700 emplois par mois en moyenne sur l'année, il représente en 2011 un quart de l'emploi total (hors agriculture et fonction publique d'état). L'emploi touristique est ainsi cinq fois plus représenté sur le Parc que dans le référentiel. Sa saisonnalité est très marquée : l'emploi touristique est trois fois plus élevé en

août qu'en janvier (contre deux fois sur le référentiel) (figure 5). Le sous-secteur des soins représente 12 % de l'emploi touristique du Parc ; les thermes de Gréoux-les-Bains sont en effet le premier employeur du territoire. Mais c'est le sous-secteur de l'hébergement qui concentre le plus d'emplois touristiques (44 %). Avec un nombre de lits offerts par habitant cinq fois supérieur à celui du référentiel, le Parc naturel régional du Verdon est en effet doté d'une capacité d'accueil touristique exceptionnelle, particulièrement en campings. Il propose 27 500 emplacements de camping, soit presque autant que les cinq territoires comparables réunis. Les

5 Une forte saisonnalité estivale de l'emploi touristique

Saisonnalité de l'emploi touristique dans le Parc du Verdon, les territoires de comparaison et en France métropolitaine



Lecture : en août, l'emploi touristique du Parc naturel régional du Verdon est 3,13 fois plus élevé qu'en janvier.

Source : Insee, Dads et acoss 2011

résidences secondaires y sont également nombreuses. Elles représentent plus d'un logement sur trois, soit plus du double du référentiel et de la région Paca. Les taux d'occupation des hôtels ou des campings sont similaires à ceux des territoires de comparaison. Le tourisme d'affaire y est deux fois moins développé que sur le référentiel et concerne principalement les hôtels une ou deux étoiles. La clientèle des campings privilégie quant à elle les locations en mobil-home par rapport aux emplacements nus. La majorité de ces mobil-homes se situent dans des campings trois ou quatre étoiles.

Les activités de services se sont particulièrement développées dans le Parc naturel régional du Verdon depuis 1999 (+ 29 %). Trois emplois sur quatre relèvent en 2011 du secteur tertiaire. Les emplois dits essentiels, c'est-à-dire ceux qui visent la satisfaction des besoins des personnes présentes (résidentes ou touristes), représentent 78 % des emplois du Parc (contre 66 % sur le référentiel). En plus des emplois touristiques, il s'agit principalement et plus souvent qu'ailleurs d'emplois dans l'administration, le commerce, l'enseignement et l'hébergement médico-social. Ces particularités expliquent probablement la meilleure résistance de l'économie du Parc sur la période récente. Depuis 2006, le nombre d'emplois continue en effet de progresser au même rythme qu'entre 1999 et 2006 (+ 1,9 % par an). C'est deux fois plus vite que dans les territoires comparables. Par ailleurs, un tiers des travailleurs du Parc a 50 ans ou plus. Dans certains secteurs comme l'agriculture et les transports et entreposage, c'est même plus de la moitié. La diversification de son économie, tout en anticipant le renouvellement de la force de travail (entrepreneurs et salariés), notamment dans les secteurs qui font sa spécificité, est un autre défi à relever pour le territoire du Verdon.

Des fragilités sociales

Reflet de son orientation économique, la population du Parc naturel régional du Verdon est moins diplômée qu'ailleurs : 41 % des actifs ont des diplômes inférieurs

au bac, soit cinq points de plus que ceux du référentiel. Le tourisme, proposant des emplois globalement moins qualifiés, est une opportunité de travail pour cette main d'œuvre moins diplômée. Un des leviers d'action pourrait être le développement de l'offre de formation pour que les actifs peu qualifiés puisse occuper un deuxième métier en dehors de la saison touristique. Parallèlement, les cadres et professions intellectuelles supérieures ou intermédiaires sont moins représentés sur le territoire, à l'inverse des artisans, commerçants, employés et agriculteurs.

Outre leur moindre qualification, les emplois proposés dans le Parc sont plus souvent précaires. En 2011, 27 % des actifs en emploi sont non-salariés ; c'est sept points de plus que sur le référentiel et le double du niveau régional. Enfin, 11,3 % des salariés ont signé un contrat à durée déterminée (9,2 % dans le référentiel). La part d'actifs se déclarant au chômage au recensement est légèrement plus élevée sur le territoire. Mais, à l'inverse des territoires comparables, elle baisse continuellement depuis 1999.

Ces fragilités sociales cumulées à la population âgée du territoire expliquent la faiblesse en moyenne des revenus sur le Parc. La moitié des ménages disposent d'un revenu fiscal mensuel inférieur à 1 454 euros par unité de consommation en 2011 ; soit 152 euros de moins que sur le référentiel. Les disparités de revenu sont moins fortes qu'ailleurs. Malgré ce constat, le territoire du Verdon propose peu de logements sociaux (3,6 % de locataires HLM contre 5,5 % sur le référentiel). Offrir un accès au logement pour les familles et les ménages à faibles revenus est un enjeu pour le territoire du Verdon.

Des différences entre l'est et l'ouest du Parc

La topographie contrastée entre l'est et l'ouest du Parc naturel régional du Verdon a un impact sur la localisation des habitants et l'économie du Parc. À l'ouest du lac de Sainte-Croix, le territoire, dominé par des paysages de plaines et de forêts, est proche de grands centres urbains. À l'est, le Parc

Territoires de comparaison

Comparer le Parc naturel régional du Verdon à un référentiel composé d'entités comparables permet de pointer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Cinq Parcs naturels ont été retenus. Ils ont entre 36 600 et 174 400 habitants en 2011. Il s'agit des Parcs naturels du Luberon, des Alpes, des Préalpes d'azur, des Baronnies et du projet Sainte-Baume. Les villes-portes, villes qui peuvent être très urbaines, comme Grasse ou Vence, mais dont la surface naturelle comptabilisée dans les Parcs est partielle, peu peuplée et ne peut être isolée, n'ont pas été retenues.



est constitué de montagnes et de plateaux ; seulement 15 % de la population y réside. L'attractivité démographique du Parc profite exclusivement à sa partie occidentale. Territoire rural, l'accès aux équipements et services constitue un enjeu important. Les temps d'accès sont deux à six fois plus élevés que ceux des territoires de comparaison. Au sein du Parc, l'accessibilité aux équipements est très variable. Les agglomérations urbaines, situées à l'ouest à proximité du Parc, disposent d'équipements supérieurs (hypermarché, lycée, urgences, maternités, etc.) le plus souvent absents du Parc. Ainsi, la population de l'ouest du Parc est à une demi-heure de la gamme supérieure ; celle de l'est à près d'une heure. Cet éloignement est d'autant plus problématique que la population du Parc est âgée et peut avoir des difficultés à se déplacer. L'enjeu pour le Parc naturel régional du Verdon est d'améliorer l'accès aux services ou de le penser différemment. Les projets de télétravail et d'usages du numérique dans la santé et les services permettent déjà de s'affranchir de ces distances pour certaines pratiques. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

Parc du Verdon - Marlène Economides

Dépôt légal : avril 2015

ISSN : 2274-8199 (imprimée)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee - Parc du Verdon 2015

Pour en savoir plus

- Artaud D., Chauvot N., « Confluences autour du Verdon : un secteur tertiaire particulièrement dynamique », *Insee Flash Paca* n° 3, novembre 2014
- Pailler P., « Parc du Verdon : un développement différencié entre est et ouest », *Sud Insee l'essentiel* n° 123, Insee Paca, juillet 2008
- Pailler P., « Parc du Verdon : un développement différencié entre est et ouest » *Rapport d'étude* n° 16, Insee Paca, juillet 2008
- Pour plus d'information : <http://parcduverdon.fr> et <http://www.pnrpaca.org/>



Insee
Mesurer pour comprendre